

Nécessité achat vocabulaire juridique L1

Par **Benbull_333**, le **19/09/2018** à **13:33**

Bonjour,

Alors je débute cette année universitaire dans une licence de droit à distance via Agorassas.

Je sais que l'achat d'un code civil, est "obligatoire", mais en revanche j'ai entendu plusieurs avis quand a l'achat d'un lexique de terme juridique (le Cornu par exemple).

L'achat du lexique est-il indispensable ? Ou internet suffit ?

Merci de votre réponse

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/09/2018** à **13:54**

Bonjour

Oui il est nécessaire d'avoir un lexique juridique est conseillé.
Le Cornu est effectivement le plus complet.